

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CEEAC : les chefs d'État et de gouvernement prochainement en conclave à Libreville

DÈS ce mardi, ce sont les experts qui vont ouvrir le bal. Les ministres prendront le relais ensuite, avant les chefs d'État.



Photo: DRI/L'Union

Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC, et ses pairs se retrouvent très prochainement à Libreville.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

La capitale gabonaise abrite à partir de ce mardi, et ce, jusqu'au 1er juillet prochain la 23e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Une session de haut niveau convoquée par le numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs président en exercice de la CEEAC.

Pendant ladite session ordinaire le président gabonais et ses homologues vont plancher

sur le thème : "Relever le défi du financement de la communauté pour accélérer le processus d'intégration de la région Afrique centrale et soutenir la mise en œuvre de sa réforme institutionnelle". Concrètement, la mise en œuvre des décisions et autres recommandations des deux précédentes sessions ordinaires, particulièrement celles relatives au financement du processus d'intégration dans la sous-région seront passées au peigne fin. Dans la même foulée, l'examen et la validation des Règlements intérieurs des Organes des institutions de la communauté vont également constituer des pans importants des travaux.

Les Protocoles annexés au Traité révisé de la CEEAC relatifs au Parlement, à la Cour de Justice et à la Cour des comptes de la CEEAC seront aussi sur le bureau des participants pour examen et validation.

Il en est de même pour les textes d'application du Règlement financier révisé de la CEEAC. Textes inhérents aux règles budgétaires et comptables et, à la comptabilité générale et le Plan de compte général du regroupement de l'Afrique centrale. En outre, la revue de la situation politique et sécuritaire de la région au premier semestre de l'année en cours sera effectuée.

PDG : publication de la liste des membres des organes délibérants ce mercredi

LA composition du Comité permanent du Bureau politique, du Bureau politique et du Conseil consultatif des sages devrait être connue ce 21 juin.



Photo: Stéphane Nzamba

Les militantes et militants du PDG devraient être fixés ce mercredi sur la composition des organes délibérants.

J.K.M
Libreville/Gabon

LONGTEMPS attendue, c'est finalement ce mercredi, indique-t-on du côté du secrétariat exécutif du Parti démocratique gabonais (PDG), que sera rendue publique la liste des membres du Comité permanent du Bureau politique, ceux du Bureau politique et ceux du Conseil consultatif des sages. Avec en sus, la nomination du secrétaire national en charge de l'Animation politique dans l'Ogooué-Lolo, poste vacant depuis la nomination de l'ancienne titulaire, Huguette Tsono, au gouvernement en qualité de ministre déléguée à l'Enseignement supérieur. Cette publication vient, pour ainsi dire, mettre un terme à un

certain nombre de supputations qui avaient cours depuis la fin des travaux du 12e Congrès ordinaire de cette formation politique tenus, du 23 au 24 décembre dernier, au stade d'Angondjé. D'aucuns, à tort ou à raison, avaient notamment laissé entendre que depuis cette date, la non-publication de la liste des membres des principaux organes délibérants et consultatifs du PDG, ne serait rien de moins que la conséquence des guéguerres aux-quelles se livreraient les hiérarques de cette écurie politique sur fond de contrôle de l'appareil. Quoi qu'il en soit, à quelques mois de la tenue des élections générales prévues cette année dans notre pays, le PDG entend ainsi se mettre définitivement en ordre de marche.

Miroir du gouvernement Quelle politique d'immigration ?

ON n'a sans doute pas encore tiré tous les enseignements nés du débat public alimenté actuellement dans notre pays par des discours aux relents xénophobes. Il va sans dire que la réponse du gouvernement ne saurait se limiter exclusivement aux dénonciations et autres déclarations d'indignation face aux propos tenus par certains acteurs politiques et autres activistes. Car, à regarder de près, derrière tout ceci, la question fondamentale est celle de l'immigration dans notre société.

Partout ailleurs, en effet, les populations ont le sentiment que le seuil de tolérance est largement dépassé. Et que dans le même temps, leurs repères traditionnels se perdent sous le flot continu, massif et incontrôlé de nos

frères et sœurs venus d'ailleurs. Un sentiment soutenu par les difficultés quotidiennes auxquelles elles sont confrontées, le tout sur fond de méconnaissance voire d'ignorance des dispositions légales en matière d'immigration et d'acquisition ou d'attribution de la nationalité gabonaise.

C'est dire que le gouvernement se doit d'apporter, loin de toute forme d'amalgame, une réponse véritablement appropriée à cette espèce d'angoisse et de "bouc-émis-sarisation" de plus en plus exprimées par plusieurs de nos concitoyens. Au besoin, en les édifiant sur les avantages que notre pays tire et tirera de cette diversité supplémentaire. Car, dans un environnement mondialisé,

il serait vain et illusoire de penser que le Gabon pourrait se passer des immigrés, vivre en vase clos. D'autant plus qu'ils contribuent, de manière significative, au processus de production de la richesse nationale.

Tout ceci pour relever qu'il serait tout aussi nécessaire, à la longue, de définir la politique d'immigration que nous voulons pour notre pays. Les options en la matière sont nombreuses.

De toute évidence, le Gabon ne saurait se passer de cette exigence pendant longtemps encore.

J.KOMBILE MOUSSAVOU